

Situation de Protection

IRUMU

PROVINCE DE L'ITURI/RDC

SEPTEMBRE 2020

Sommaire:

1	INTRODUCTION	4
2	PRESENTATION DE LA ZONE D'EVALUATION.....	6
2.1	Localisation et accessibilité	6
2.2	Données démographiques et profil de la population dans la chefferie de Banyali Tchabi et Chefferie de Boga.....	6
2.2.1	Chefferie de Banyali Tchabi.....	6
2.2.2	Chefferie de Bahema Boga	7
2.3	Situation sécuritaire.....	7
3	MENACES DES DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES	8
3.1	Déplacements forcés.....	9
3.2	Violences sexuelles et basées sur le genre	11
3.3	Protection de l'enfance	12
4	LIMITATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	13
4.1	Abris / Articles ménagers essentiels	13
4.2	Eau, hygiène et assainissement.....	14
4.3	Accès aux soins.....	14
4.4	Moyens de subsistance	15
4.5	Logements, terres et propriétés	16
4.6	Accès à la documentation.....	16
4.7	Accès à la justice.....	16
4.8	Cohabitation pacifique.....	16
5	INTERVENTIONS POTENTIELLES.....	17
5.1	Actions possibles pour améliorer la situation de protection	17
5.2	Les capacités locales	18
6	ACTIONS DE SUIVI URGENT	18

RESUME DE L'ANALYSE

Période d'évaluation	Du 16 au 20 Septembre 2020.
Localités évaluées :	Boga dans le groupement Buleyi en chefferie de Bahema Boga et Tchabi dans le groupement Baley en chefferie de Banyali Tchabi situées en territoire d'Irumu.
Mouvements de populations	12.034 ménages déplacés enregistrés dans les localités évaluées soit un total de 72,204 individus . Population autochtone de Banyali Tchabi : 13.933 personnes. Population autochtone de Bahema Boga : 24.478 personnes.
Forces de sécurité nationales présentes	Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), Police Nationale Congolaise (PNC), Agence Nationale de Renseignement (ANR), Direction Générale de Migration (DGM).
Force de maintien de la paix internationale présente	Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (MONUSCO).
Accessibilité	Les localités de Boga et Tchabi sont accessibles par voie routière par toute catégorie des voitures en toutes saisons. Boga dispose d'une piste d'aviation pour les petits porteurs située à la mission Anglicane de Boga.
Sécurité	Degradation de la situation sécuritaire depuis Mai 2019 avec les attaques des ADF dans la localité de Mulango, Batonga et Tchabi. Perturbée par la présence des ADF, des hommes d'un groupe armé d'appartenance de l'ethnie Nyali et les affrontements avec les FARDC.
Menaces	Meurtres, pillages, incendies, enlèvements, coups et blessures et viols.
Abris	Des PDI vivent dans les sites spontanés de la chefferie à Boga, site spontanés de Tchabi, des familles d'accueil et dans des regroupements spontanés.
AMEs	Insuffisance d'ustensiles de cuisine et de stockage d'eau, de kits de dignité pour les femmes et filles. Risques : Maladies liées aux intempéries.
Eau	Existence des sources fonctionnelles, carences dans certaines localités. Utilisation de l'eau de ruissellement et de la rivière. Risques : Maladies hydriques.
Hygiène et assainissement	Latrines en nombre réduit dans les sites et familles d'accueils, latrines remplies dans le site de la chefferie, pas de douches dans les sites de la chefferie, de Tchabi, de Rubingo 1 et 2. Risques : contamination de l'eau de ruissellement et rivières, viols.
Santé	Prise en charge médicale partielle des PDI dans la localité de Boga et non assurée dans la localité de Tchabi. Risques : Recourt aux médicaments traditionnels avec le risque de surdosage enregistrement des cas des décès suite au manque des soins médicaux.
Moyens de subsistance	Mouvements pendulaires, travaux journaliers Risques : Accentuation de la vulnérabilité, sexe de survie, malnutrition des enfants et adultes.
VSBG	Taux de Viols et mariages des mineurs élevé mais non dénoncés. Ignorance de l'existence des services de prise en charge dans la zone. Risques : IST/VIH, Hépatite B, grossesse non désirée, mariage forcé.
Protection de l'enfance	Présence de 108 ENA dans les localités évaluées. AJEDEC est présente dans la zone mais n'assure pas la prise en charge de ces ENA. Risques : Délinquances juvéniles et sexe de survie.
Accès à la terre	Les déplacés n'ont pas accès à la terre.
Accès à la justice	Pas de tribunal de paix tendance des règlements des différends à l'amiable du auprès de Comité des PDI.

Cohabitation pacifique	Climat de méfiance entre les deux communautés (Banyabwisha et Nyali).
Acteur humanitaire présents ou ayant intervenu	MSF, INTERSOS, PPSSP/UNICEF, AJEDEC
Besoins urgents / recommandations	Cash et vivres, sécurité, kits de dignité, Kits PEP, NFI, Abris, appui pour la santé.

SIGLE ET ABREVIATION

Abréviations	Significations
CLIO	Comité Local Inter Organisations
ADF	Allied Democratic Forces.
MSF	Médecins Sans Frontière.
AJEDEC	Association des Jeunes pour le Développement Communautaire.
INTERsos	International Save Our Save.
PPSSP	Programme de Promotion des Soins de Santé Primaire.
CS	Centre de Santé.
ENA	Enfants Non Accompagnés.
EP	Ecole Primaire.
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo.
FC	Franc Congolais.
FGA	Forces et Groupes Armés.
FGD	Focus Group Discussions.
DPS	Division Provinciale de la Santé.
MARA	Monitoring, Analysis, and Reporting Arrangements.
MRM	Monitoring and Reporting Mechanism.
NFI	Non Food Items.
PE	Protection de l'Enfance.
PEP	Prophylaxie Post-Ex positionnelle.
PNC	Police Nationale Congolaise.
VSBG	Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
WASH	Water Sanitation and Hygiene in Humanitarian action

1 INTRODUCTION



Focus group avec les membres de comité des déplacés du site spontané de Tchabi.

Depuis le début du mois de septembre 2020, il a été observé une détérioration de la situation sécuritaire et de protection dans la zone de santé de Boga. Cette détérioration s'explique par les incursions récurrentes des groupes armés (ADF, FRPI et la coalition des hommes armés qui appartiendraient à la communauté Nyali et Maï Maï Mazembe) dans des villages de la région suivi des violations des droits humains, notamment les homicides, enlèvements, pillages, travaux forcés, incendies de maisons y compris certains sites spontanés des déplacés. Ces attaques multiples ont forcé de nombreux ménages à fuir leurs foyers dans les chefferies de Banyali Tchabi, Walese Vonkutu pour trouver refuge dans les localités qu'ils jugent relativement calme dans la chefferie de Bahema Boga située à environ 60 Km.

Cette insécurité fragilise davantage la situation de protection des civils dans la région, mais aussi limite leur accès aux champs pour les activités agricoles. Elle est aussi à la base de la perturbation de la cohésion sociale entre les membres des communautés, spécifiquement entre les Banyabwisha et Nyali. Ainsi par exemple, les membres de la communauté Nyali sont exposés aux risques d'être victimes des exactions (meurtres, viols, enlèvements, coups et blessures) lorsqu'ils empruntent les axes passant par les villages en forte concentration de Banyabwisha (villages Busyo, Katanga, Kyamata, Malaya et Malibongo). Cette situation est la même pour les membres de la communauté de Banyabwisha pour traverser les villages majoritairement habités par les Nyali (village Rubingo, la partie ouest de la localité de Tchabi).

Ce contexte de protection préoccupant a été décrit dans les alertes numéros 115 et 117 du 10 et 12 septembre 2020 partagées par INTERSOS/UNHCR.

A titre illustratif, le 08 septembre 2020 vers 18 heures, un groupe d'hommes armés qui appartiendraient à la communauté Nyali et qui seraient en coalition avec les miliciens Maï

Maï Mazembe ont fait une incursion dans la localité à Payi payi dans les périphéries Belu¹ en zone de santé de Boga. Lors de cette attaque ils ont tué 29 *personnes* à la machette et abandonné les corps dans la brousse. Toutefois, seuls 12 corps de 7 hommes et 3 femmes de plus de 20 ans ainsi que ceux de deux enfants garçons de 4 et 6 ans ont été récupérés et enterrés par les volontaires de la croix rouge. Les 17 autres corps n'ont jamais été retrouvés car les volontaires ne pouvaient pas mener des recherches à cause de la présence des hommes armés dans la zone. Lors de cette même incursion, une femme enceinte avait été enlevée puis relâchée dans la journée du 09 septembre 2020 vers 12 heures. Il sied de noter que toutes ces victimes sont de la communauté Banyabwisha.

C'est dans cette optique qu'une mission a été conduite dans ces zones de déplacement du 16 au 20 Septembre 2020. L'objectif principal de cette mission était de faire une analyse de la situation de protection et des facteurs limitant la jouissance d'accès aux services de base a été conduite.

L'équipe en mission s'est attelée aussi à évaluer, les menaces aux droits humains et libertés fondamentales auxquelles font face les déplacés qui se trouvent dans les localités de Boga, du Groupement Buleyi en chefferie de Bahema Boga et Tchabi du groupement Baley en chefferie de Banyari Tchabi.

Dans ce cadre une analyse a été faite sur les menaces liées à la limitation de la jouissance des droits et de l'accès aux services sociaux de base; une évaluation des capacités locales à faire face aux menaces de protection identifiées dans la zone, et aussi des aspects liés à la cohésion sociale et la nature de la collaboration entre la population hôte et les déplacés. Enfin, procéder à une collecte systématique des éléments sur le MRM et le MARA.

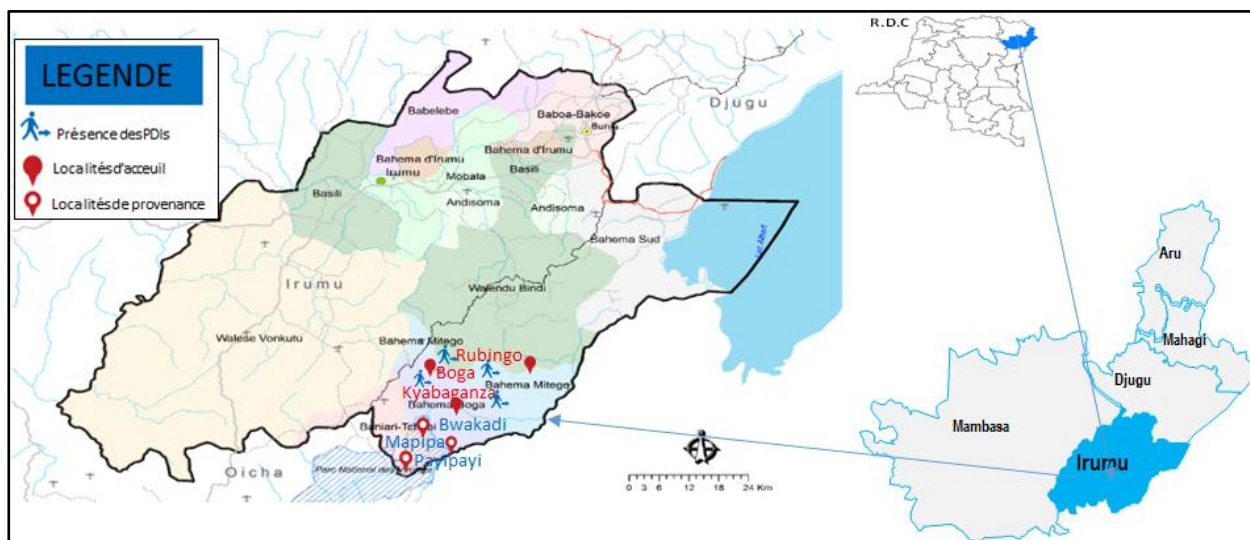
En vue d'obtenir des données et/ou informations plus fiables et suffisamment représentatives, l'équipe composée d'un Officier de Protection, de trois assistants de protection et d'un animateur de protection a utilisé une méthodologie active et participative (interactive) mais aussi inclusive. Des entrevues individuelles ont eu lieu avec 15 informateurs clés (des autorités locales, des représentants de la société civile, responsables des églises, des structures médicales et autres) ont été effectuées tout en tenant compte de l'aspect âge, genre et des différentes catégories d'âge.

Seize Focus Group Discussions (FGDs) ont été réalisés avec les groupes des déplacés dans ces différentes localités et aussi avec des membres de la communauté hôte (composés de 6 personnes au maximum). L'observation directe a été parmi les méthodes utilisées par l'équipe tout au long de la mission.

Lors des récoltes des données, les mesures barrières contre la propagation du Coronavirus ont été respectés dans l'objectif de prévenir de probables contaminations.

¹ Située à environ 15km au sud de Tchabi en groupement de Baley, chefferie de Banyali Tchabi.

2 PRESENTATION DE LA ZONE D'EVALUATION



2.1 Localisation et accessibilité

La localité de Boga, chef-lieu de la chefferie de Bahema Boga est située à 120 Km au sud de Bunia. Cette chefferie est composée de quatre groupements dont trois ont accueillis 10.561 menages déplacés, spécifiquement les groupements Rubingo, Boga centre et Buleyi.

Par ailleurs, la localité de Tchabi, chef-lieu de la chefferie Banyali Tchabi est située à 130 km au sud de Bunia. Cette chefferie est composée de trois groupements ; dont Tondoli, Boyo et Baley.

Toutes ces localités sont accessibles par voie routière par toute catégorie des voitures en toutes saisons. Les routes ont été entretenues par l'organisation non gouvernementale WHH (Welt Hunger Hilf) en 2016 et maintenance est assurée par le système de cantonnement manuel par la communauté.

En outre, dans le cadre d'accès, Boga dispose d'une piste d'aviation pour les petits porteurs située à la mission Anglicane de Boga.

2.2 Données démographiques et profil de la population dans la chefferie de Banyali Tchabi et Chefferie de Boga

2.2.1 Chefferie de Banyali Tchabi

La population hôte dans la chefferie de Banyali Tchabi est de **13.933** personnes.

Ci-dessous les données représentatives de la population autochtone :

Tableau 1 : Statique désagrégée de la population de la chefferie de Banyali Tchabi

Chefferie de Banyali Tchabi					
Type de population : Population autochtone					
Groupe	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Baley	2032	1917	1929	1979	7857
Tondoli	511	512	387	396	1806
Boyo	1165	1121	960	1024	4270
S/Total 1	3708	3550	3276	3399	13.933

Source : Bureau de l'état-civil de la Chefferie Banyali Tchabi.

2.2.2 Chefferie de Bahema Boga

Selon le Chef intérimaire de la chefferie de Bahema Boga , cette chefferie regorge **24.478** personnes autochtones. Les données statistiques désagrégées n'ont pas été disponibles à cause de l'absence de l'autorité de l'Etat civil de Boga.

2.3 Situation sécuritaire

La sécurité dans les chefferies de Bahema Boga, Bahema Mitego, Banyali Tchabi ainsi qu'une partie de Walese Vonkutu est assurée par les militaires de 391^e Bataillon Commando dont leur état-major se trouve à Boga centre. Ils sont appuyés en matière de sécurité par les éléments de la PNC qui ont un commissariat à Boga centre, les éléments de l'Agence Nationale de Renseignement et ceux de la Direction Générale de la Migration.

Un contingent des casques bleus sud d'Africain de la brigade d'intervention de la Mission de l'organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) est basé dans la localité de Tchabi où ils y effectuent des patrouilles.

La situation sécuritaire reste imprévisible et volatile dans la zone à cause des incursions répétitives des groupes armés et la circulation des éléments de ces groupes. Ces éléments armés qui appartiendraient à la communauté Nyali en coalition avec les éléments mai mai Mazembe sont visibles dans les localités Mulango², Batonga³ et Tchabi et les ADF en provenance du Nord Kivu. Les incursions et présence de ces hommes limite l'accès des personnes dans leurs champs.

Par ailleurs, dans certaines localités on enregistre à l'absence de la présence sécuritaire. Tel est le cas des localités du groupement Tondoli situées à la limite entre la Province de l'Ituri et celle du Nord Kivu une zone où les ADF sont actifs (passage régulier des ADF). Ceci constitue un risque permanent pour la protection des civils dans la localité de Tchabi.

Face à cette situation, un renforcement de la présence sécuritaire des FARDC a été effectif dans la zone de Tchabi depuis le 19 septembre 2020. Ces éléments sont venus de Djugu

² Située à environ 17 km au sud de Tchabi, groupement Tondoli, Chefferie Banyali Tchabi

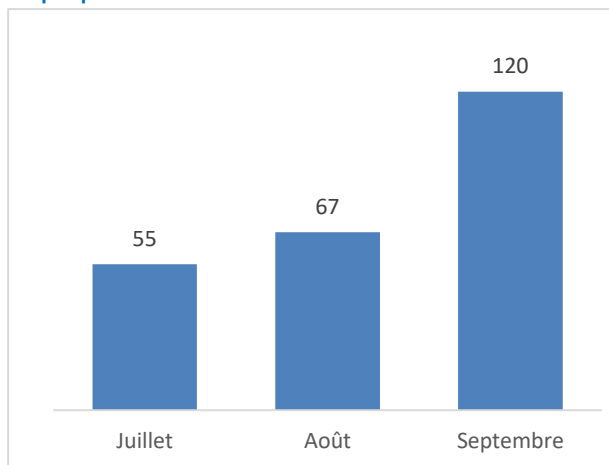
³ Située à environ 16 km au sud de Tchabi, groupement Tondoli, Chefferie Banyali Tchables.

après une certaine accalmie enregistrée dans ce territoire suite aux séances de sensibilisation faites par la délégation des seigneurs de guerre de l'Ituri en mission dans la zone sur la cessation des hostilités et le démarrage du processus de Démobilisation, désarmement et réinsertion des éléments de la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO).

3 MENACES DES DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

L'environnement protecteur des civils est perturbé dans les localités évaluées à cause des violations des droits attribuables aux groupes armés actifs dans la zone. Lors des différents focus group organisés dans la région, il a été ressorti que la présence des éléments des groupes armés dans la zone et les exactions dont ils sont auteurs, constituent des menaces de protection à l'égard des civils.

Graphique 1. Evolution mensuel des incidents dans la zone de santé de Boga



Du 1^{er} juillet au 17 septembre 2020, 242 incidents de protection ont été documentés dans la zone de Boga. Parmi ces incidents, les cinq types d'incidents qui ont été le plus rapportés sont : les travaux forcés avec 49 cas, les enlèvements 47 cas, les pillages 45 cas, les homicides 28 cas et les incendies 24 cas (source monitoring de protection INTERSOS/UNHCR). Les trois principaux auteurs des incidents dans cette zone sont les ADF auteurs de 114 cas d'incidents, les groupes armés inconnus

impliqués dans la commission de 68 incidents et les miliciens de la Forces de Résistance Patriotique de l'Ituri auteurs de 33 incidents 138 retournés déplacés, 80 déplacés et 24 résidents ont été plus affectés par les violations. Le plus grand nombre d'incidents a été enregistré dans la zone au mois de septembre 2020.

Pour exemple, voici certains cas documentés dans la zone :

- En date du 18 septembre 2020 vers 23 heures, l'habitation du chef de la chefferie de Banyali Tchabi situé à 18 km à l'ouest de Boga dans le groupement Baleyi a été cambriolée par les hommes armés inconnus. Ces derniers ont réussi à emporter un panneau solaire, une batterie, des appareils électro ménagers et les documents administratifs de la chefferie.
- Le 17 septembre 2020 vers 5 heures du matin, les éléments du groupe armé inconnu ont fait une incursion dans la localité de Malibongo située à environ 8 Km au nord- ouest de Boga dans le groupement Buleyi en chefferie de Bahema Mitego. Lors de cette incursion, six chèvres et les articles ménagers essentiels ont été pillés dans un ménage d'un retourné. Ces éléments armés ont été repoussés par les éléments des Forces Armées de la République Démocratique du Congo en provenance de Boga.

- Le 11 septembre 2020 vers 19 heures, des hommes armés inconnus, qui appartiendraient à la communauté Nyali et qui seraient en coalition avec les Maï Maï Mazembe, ont fait une incursion dans un site spontané de déplacés habité par les membres de la communauté Banyabwisha dans la localité Kabwanika⁴ en zone de santé de Boga. **24 huttes** appartenant aux déplacés et une église Anglicane ont été **incendiées**. L'objectif de cette attaque serait de pousser la communauté Banyabwisha à quitter la zone. Environ **650 ménages** de déplacés du site spontané de Kabwanika, **900 ménages** de déplacés du site spontané de Kyabaganzi et **2,190** ménages des déplacés du site spontané de Maruru³ (tous habités par les Banyabwisha) s'étaient déplacés vers Boga centre. Certains de ces ménages ont été accueillis dans des familles d'accueil, dans l'Eglise Catholique de la place et d'autres dans le site spontané de déplacés de Boga.
- Dans la nuit de 08 septembre 2020 vers 21heures, de présumés éléments ADF ont attaqué la localité de Buliria⁵ toujours dans la zone de santé de Boga. Au cours de cette incursion, **un homme** retourné de 35 ans a **été tué** à la machette et **7 hommes** retournés âgés entre 23 et 50 ans ont **été enlevés**. Par la suite ils se sont emparés de 4 motos, du riz et des articles ménagers essentiels dans une dizaine de maisons des habitants. Les éléments des FARDC appuyés par les militaires de la MONUSCO ont vite intervenus pour repousser ces éléments ADF.
- Le 07 septembre 2020 vers 14 heures, ces mêmes ADF avaient effectué une incursion à Keti⁷ en zone de santé de Boga. Le bilan de cette incursion faisait état de **trois hommes** retournés de 18 à 59 ans **tués** pendant qu'ils étaient chez un berger d'une église de la place. Cette situation avait occasionné un déplacement d'environ **200 ménages** de Keti vers Tchabi centre jugé sécurisée.

3.1 Déplacement forcé

Les affrontements entre les FARDC et les groupes armés pour la restauration de la sécurité, la multiplication des incursions des groupes armés dans les localités de Katanga, Belu, Bwakadi, Vukaka, Angakau, Ndengesa, Vabulose, Sikwayela, Kyamata de la chefferie de Banyali Tchabi en zone de santé de Boga et les violations des droits humains qu'ils commettent lors de ces incursions sont les causes des déplacements forcés des habitants dans la zone. De peur pour leur sécurité, les habitants des villages attaqués ont été contraints de fuir vers d'autres localités du territoire d'Irumu dont ils jugent relativement calme dont Tchabi, Rubingo 1 et 2, Kyabaganzi en zone de santé de Boga qui ont fait l'objet de l'évaluation.

A titre d'exemple, le 11 septembre 2020 vers 19 heures, des hommes armés qui appartiendraient à la communauté Nyali et qui seraient en coalition avec les Maï Maï Mazembe ont fait une incursion dans un site spontané de déplacés habité par les membres de la communauté Banyabwisha dans la localité Kabwanika en zone de santé de Boga. 24 huttes appartenant aux déplacés et une église Anglicane ont été incendiées. L'objectif de cette attaque serait de pousser la communauté Banyabwisha à quitter la zone. Environ 650 ménages de déplacés du site spontané de Kabwanika, 900 ménages de déplacés du site spontané de Kyabaganzi et 2,190 ménages des déplacés du site spontané de Maruru³ (tous

habités par les Banyabwisha) s'étaient déplacés vers Boga centre. Certains de ces ménages ont été accueillis dans des familles d'accueil, dans l'Eglise Catholique de la place et d'autres dans le site spontané de déplacés de Boga.

De juin à septembre 2020, deux vagues de déplacement ont été observées dans la zone qui a fait l'objet des évaluations. Ceci à la suite de la multiplication des incidents sécuritaires attribuables aux éléments des groupes armés ADF et Maï Maï Mazembe en coalition avec les jeunes de la communauté Nyali.

La première vague est arrivée de juin à juillet 2020 en provenance de la chefferie de Banyali Tchabi et Walese Vonkutu. Elle était composée de **17.080** ménages. Parmi ces ménages, certains vivaient dans le site spontané de la chefferie au centre de Boga, les sites spontanés de Rubingo 1 et 2 et le point de regroupement de Kyabaganzi en chefferie de Bahema Boga et d'autres dans les sites spontanés de Kabwanika et Mellu en Chefferie de Bahema Mitego. Suite à une accalmie qui avait été observée dans les localités de provenance dont Tchabi, un mouvement de retour avait été observé au mois d'août 2020. Le nombre des ménages retournés n'a pas été révélé par le Comité des déplacés de Boga et Tchabi.

La deuxième vague est arrivée au mois de septembre 2020. Elle s'est ajoutée au nombre restant de la première vague pour un total actuel de **10.561** ménages. Ces derniers sont présents dans le centre de Boga et ses environs (Site spontané des déplacés de la chefferie au Centre de Boga, sites spontanés de Rubingo 1 et 2, point de regroupement de Kyabaganzi dans la chefferie de Bahema Boga) en provenance des localités du groupement de Banyali Tchabi, Bahema Mitego et Bahema Boga.

En ce qui concerne la répartition des déplacés dans la zone, le site spontané des déplacés de la chefferie regorge à lui seul regroupe **5.075** ménages, le site spontané de Rubingo1 a **358** ménages, Rubingo2 **133** ménages, le point de regroupement de Kyabaganzi **307** ménages et le site de Tchabi **1453** ménages. Signalons que plus de 40 % des déplacés vivent dans les familles d'accueil dans la localité de Boga et ses environs.

Tableau 2. :Tableau récapitulatif des déplacés dans ces localités concernées

N°	Localités	Chefferie	Statut de la localité	Ménages
1	Boga (site spontané de la chefferie)	Bahema Boga	Zone de déplacement	5.075
2	Boga (site spontané de Rubingo 1)		Zone de déplacement	358
3	Rubingo (site spontané de Rubingo 2)		Zone de déplacement	133
4	Point de regroupement Kyabaganzi		Zone de déplacement	307
5	Famille d'accueil		Zone de déplacement	4.688
6	Site de Tchabi	Banyali Tchabi	Zone de déplacement	1.473
Total				12.034

Sources : Les autorités locales et comités PDI.

3.2 Violences sexuelles et basées sur le genre

Les femmes et filles réunies dans différents focus group ont toutes confirmées l'existence des violences sexuelles et basées sur le genre dont elles sont victimes dans la région. La vulnérabilité que vivent ces femmes et filles dans les sites spontanés et points de regroupements les contraignent à effectuer les mouvements pendulaires dans leurs champs abandonnés dans les villages d'origines pour chercher les vivres. C'est lors de ces mouvements que ces femmes et filles déclarent être violées par les hommes non identifiés porteurs d'armes à feu et blanches. Lors du focus group tenu avec les femmes dans le site spontané de la chefferie de Boga centre, cinq de dix participantes, **soit 50% des participantes ont déclaré être victimes de viol** lors des mouvements pendulaires qu'elles effectuent. Parmi les cinq survivantes, trois n'avaient pas encore bénéficié des Kit PEP par peur de stigmatisation dans la communauté.

Lors du focus organisé dans le site spontané de Tchabi, **huit des dix femmes qui ont participé, confirment être victimes de viol au mois de juin 2020**. Ces incidents ont lieu lors des mouvements qu'elles ont effectués aux champs pour rechercher les vivres par les hommes armés inconnus. Ces survivantes n'avaient reçu aucune prise en charge par manque de Kit PEP dans la zone. Certains cas illustrés dans la zone sont les suivants :

- En date du 16 septembre 2020 vers 11 heures dans la localité Katanga située à 23 km à l'ouest de Boga centre, une femme déplacée veuve âgée de 45 ans a été violée lorsqu'elle partait dans son champ pour la recherche des vivres. Elle a été surprise par deux hommes dont l'un détenait une arme à feu et l'autre une machette, qui l'avait brutalisée puis violée.
- En date du 15 septembre 2020 dans la localité de Kyamata située à environ 7 Km à l'Est de Tchabi, groupement Baleyi en chefferie de Banyali Tchabi, une femme PDI de 38 a été violée par un homme armé inconnu lorsqu'elle était au champ. Elle a dénoncée cet incident lors du focus group dans le site de Tchabi. Elle a été orientée vers l'HGR de Boga où elle a bénéficié des Kits PEP.

Il sied de noter que, les principaux auteurs de viols rapportés dans la zone sont des hommes armés inconnus. Ces viols sont plus commis lorsque les femmes et filles effectuent des mouvements pour rechercher les vivres dans leurs champs. En outre, nombreuses victimes ne sont pas prêtes à dénoncer le viol dans la zone par peur de stigmatisation, pesanteur culturelle et des rejets. Ceux commis dans les sites et dans les communautés se soldent par des arrangements à l'amiable. L'on signale aussi l'absence de la structure de la Police dans certaines localités dont Tchabi ou son éloignement des zones où sont commis les faits.

A cause de la vulnérabilité dans laquelle vivent les déplacés dans les sites et dans les familles d'accueil, certaines filles déplacées sont mariées par leur parents bien que ces cas des mariages existent, le nombre n'est connu.

En ce qui concerne le Kit PEP dans la région, seul l'Hôpital Général de Référence de Boga a été appuyé en Kit PEP par la division provinciale de la santé (DPS) au mois d'août 2020. Cependant il ne reste que neuf kits au 21 septembre 2020.

L'assistance psychosociale des survivantes des viols est assurée dans la zone de Boga par une association locale dénommée Semuliki Maendeleo na Salama, SMS en sigle. Cette

association assure aussi l'orientation des survivantes identifiées vers les structures de prise en charge médicales.

3.3 Protection de l'enfance

- Identification des ENA

Au total **108** Enfants Non Accompagnés (ENA) sont identifiés dans les localités évaluées. Dans le site spontané de la chefferie à Boga centre, 21 Enfants Non Accompagnés parmi lesquels 15 garçons dont leurs âges varient entre 3 à 17 ans ont été identifiés. Dans le site spontané de Tchabi, 18 ENA dont 2 filles et 16 garçons âgés entre 3 à 17 ans. Dans le point de regroupement de Rubingo 1, 27 ENA sont identifiés dont 15 filles et 12 garçons âgés entre 1 à 17 ans. A Rubingo 2, 24 ENA sont identifiés dont 14 filles et 10 Garçons ont été identifiés âgés entre 5 à 15 ans. A Kyabaganzi, 18 ENA dont 5 filles et 13 garçons ont été identifiés âgés entre 3 à 9 ans. Tous ces enfants vivent dans les familles d'accueil constitués des déplacés.

Tableau 3 : les localités où se trouvent les ENA

N°	Localités	Garçons	Filles	Total
1	Boga (Site de la chefferie)	15	6	21
2	Tchabi (Site de Tchabi)	16	2	18
3	Rubingo 1	12	15	27
4	Rubingo 2	10	14	24
5	Kyabaganzi	13	5	18
Total		66	42	108

Notons qu'AJEDEC est présent dans la zone pour l'identification et documentation des ENA mais aucun Espace Ami d'Enfant (EAE) n'est aménagé pour l'encadrement de ces enfants.

- Travail d'enfants

Bien qu'ils soient dans des familles d'accueil pour survivre, ces enfants sont contraints d'exercer des travaux mettant en péril leur santé. Ils sont ainsi exploités par les autochtones pour exécuter les travaux champêtres. Par exemple, pour une étendue de 5 sur 25 mètre, ils sont rémunérés moyennant une somme de 1500 Franc Congolais. Pour puiser de l'eau dans les restaurants, ils reçoivent un petit plat de nourriture en échange d'un bidon de 20 litres pour une distance de 2 km. Ils courent ainsi les risques de la délinquance juvénile et l'enrôlement dans les groupes armés et les filles sont exposées à la pratique de sexe de survie.

4 LIMITATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

4.1 Abris / Articles ménagers essentiels



Site spontané des déplacés de Tchabi

Dans les localités évaluées, environ 60% des déplacés sont regroupés dans des sites spontanés, points de regroupements qui sont des écoles et églises de la place et 40 % vivent dans les familles d'accueil. Dans la localité de Boga, les déplacés sont installés dans le site spontané dit de la chefferie (situé à côté de bureaux de la chefferie) au centre de Boga et les autres ont occupé les écoles et les églises à côté desquelles ils se sont construits des abris de fortune. C'est le cas de l'EP Rubingo 1 et 2, EP kyabaganzi.

Dans la localité de Tchabi, les déplacés se sont construits des abris de fortune près du camp des FARDC et d'un TOB des contingents de la Monusco.

Dans tous ces deux sites spontanés (Site de la chefferie à Boga et site de Tchabi) et point des regroupements (Rubingo 1 et 2, Kyabaganzi) les parents et les enfants passent nuit dans une promiscuité avérée. Cette promiscuité expose les déplacés aux risques des violences sexuelles et limitent les droits à l'intimité des parents.

Selon les membres des comités des déplacés de Boga et Tchabi, les abris suintent et exposent beaucoup plus aux intempéries car certains déplacés utilisent des vieilles bâches trouées qu'ils ont amené de leurs localités de provenance et d'autres n'en ont pas.

Environ 40% de ceux qui vivent dans des familles d'accueils sont aussi confrontés à la promiscuité suite à la capacité réduite des maisons des familles qui les ont accueillies. En

outre, ces deux catégories sont exposées au risque du Covid 19 d'autant plus que les dispositifs de lavage des mains n'y sont pas mis en place (dans les sites et familles d'accueil) et le non-respect de la distanciation sociale.

Signalons que seule la vague des déplacés qui est arrivée au mois de juin 2020 avait bénéficié de l'assistance de l'ONG PPSSP/ UNICEF Réponse Rapide (UniRR). Cette organisation avait distribué en date du 1 août 2020 à Tchabi et 2 août 2020 à Boga des articles ménagers essentiels constitués des casseroles, des couvertures, une pièce de pagne, une natte, un savon, un seau et kit hygiénique pour les femmes ; mais suite au manque des vivres, la majorité d'entre eux ont vendu leurs biens.

4.2 Eau, hygiène et assainissement

Dans les localités Boga, Tchabi, Rubingo 1 et 2 et Kyabaganzi évaluées, le besoin en eau se pose avec acuité vu le nombre des déplacés présents dans ces zones. Dans le site de la chefferie de Boga centre, une seule source d'eau a été aménagée en 2012 et dans le site de Tchabi, une seule source aménagée en 2016, toutes par le Programme pour la Promotion des Soins de Santé Primaire (PPSSP). Ces sources ne desservent pas toute cette population déplacée et les membres de la communauté hôte vivant autour de ces deux sites. Dans le point de regroupement de Rubingo 1, une seule source a été aménagée par MSF en 2012 et qui n'arrive aussi pas à desservir cette population déplacée et autochtone dans la zone.

Des queues sont ainsi observées aux sources, des cas des bagarres et disputes entre leurs usagers sont signalés à cause du long moment d'attente sur le point d'eau estimé en moyenne de deux à trois heures. Pour pallier à cette situation, beaucoup de déplacés recourent aux eaux de ruissellement avec tous les risques de contamination à des maladies hydriques.

Les déplacés vivant dans les points de regroupement dont Rubingo 1 et 2 et celui de Kyabaganzi utilisent des toilettes des écoles et églises où ils se sont installés bien que toutes sont presque remplies vu le nombre des utilisateurs et ne sont pas entretenues. Les déplacés de Tchabi centre se sont construits 15 toilettes et 17 douches de fortune en paille sans respect de normes exigées et sont dans un état déplorable.

Toutes les localités évaluées n'ont pas de douches. Les PDI prennent bain derrière les abris le soir ou aux sources. Les femmes exposent ainsi leur dignité avec les risques des cas des SGBV. Par ailleurs, certaines femmes et jeunes filles manquent des kits hygiéniques nécessaires, alors qu'elles vivent en situation de promiscuité dans les sites ainsi que dans les familles d'accueils, ce qui porte atteinte à leur dignité.

4.3 Accès aux soins

Dans la zone de santé de Boga, spécifiquement l'Hôpital Général de Référence de Boga, le CS de Rubingo et celui de Bikima, Médecin Sans Frontière /Suisse offre une assistance médicale gratuite pour les déplacés en ce qui concerne les soins de santé primaire Au niveau des soins secondaires (les accouchements et les opérations chirurgicales), les déplacés éprouvent des difficultés pour se prendre en charge à cause de faible revenu. Certaines familles des déplacées sont contraintes de travailler dans les champs des infirmiers pour compenser les frais de la facture des soins.

Par ailleurs, à cause de l'insécurité persistante, le Centre de Santé de Tchabi a fermé ses portes depuis le début du mois de juillet 2020. Il sied aussi de rappeler que les effets de ce centre ont été pillés et tous les produits pharmaceutiques emportés lors de l'incursion des ADF au mois de Mai 2019. Lors de cette attaque cinq corps soignants ont été aussi enlevés et relâchés au mois de juin 2019. L'impact de cette fermeture affecte les déplacés y compris les autochtones. Par exemple, 38 cas d'accouchements à domicile ont été enregistrés dans le site de Tchabi. Certains déplacés sont contraints de parcourir une distance de 18 km jusqu'à Boga pour accéder aux soins primaires gratuits. Dépourvus des moyens financiers pour payer le transport, beaucoup de déplacés n'y accèdent pas suite à l'insécurité mais aussi à la présence des hommes armés inconnus sur ce tronçon. Vu cette difficulté d'accès aux soins, beaucoup des déplacés recourent à la médecine traditionnelle avec le risque de surdosage.

4.4 Moyens de subsistance

Les personnes déplacées dans le site spontané de la chefferie à Boga font des travaux journaliers champêtres auprès des autochtones pour leur survie. Ils sont rémunérés en cash et/ ou en nature.

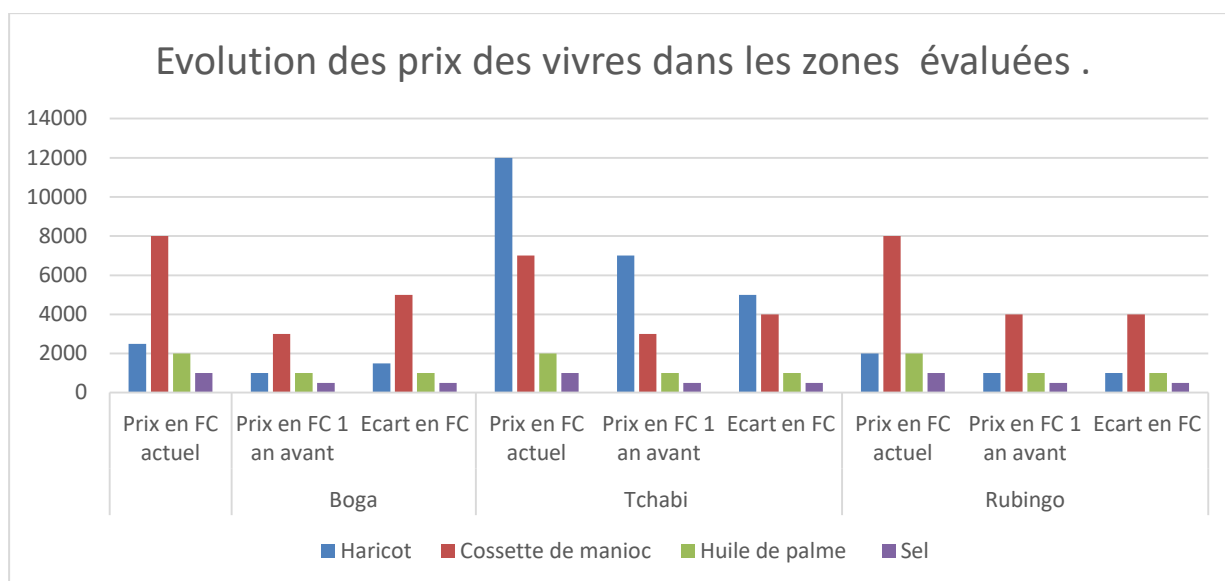
Par exemple, la culture d'une étendue de 5 sur 25 mètres est rémunérée à 1500 FC, somme dérisoire ne pouvant pas couvrir les besoins alimentaires d'un ménage. Vu la modicité de cet argent, beaucoup font des mouvements pendulaires à la recherche des vivres dans leurs localités de provenance situées entre 3 à 30 Km. Lors de ces mouvements de recherche des vivres, les déplacés sont exposés aux violations des droits humains de la part des éléments des groupes armés (ADF et Maï Maï). A titre d'exemple ; en date du 8 septembre 2020 vers 11 heures deux femmes déplacées d'une trentaine d'années qui ont quitté le site spontané de Tchabi pour la recherche des vivres dans la localité d'Abembi, groupement Bunzingili en chefferie de Walese Vonkutu sont tombés dans une embuscade tendue par des hommes armés inconnus. Elles ont été tuées puis éviscérées et les produits qu'elles ramenaient placés dans leurs ventres.

Cette précarité de la vie expose certaines femmes et jeunes filles à la pratique du sexe de survie dans l'objectif de palier à certains besoins essentiels. Elles sont dans ce sens exposées aux risques des MST, grossesses non désirées entre autres.

Notons que les déplacés n'ont bénéficié d'aucune assistance en vivres depuis leur arrivée dans la zone. Un besoin pressant se fait sentir dans ce secteur vu la vulnérabilité dans laquelle vivent ces personnes. Malgré tout ce qu'ils développent en termes de stratégie de survie, ils ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Par conséquent, une augmentation du prix des denrées alimentaires s'observe sur le marché.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif de la situation des vivres à Boga, Tchabi et Rubingo

Localités				Boga		Tchabi			Rubingo		
Denrées	Quantité	Unité	Prix en FC actuel	Prix en FC 1 an avant	Ecart en FC	Prix en FC actuel	Prix en FC 1 an avant	Ecart en FC	Prix en FC actuel	Prix en FC 1 an avant	Ecart en FC
Haricot	1	Kg	2500	1 000	1 500	12 000	7000	5000	2000	1000	1000
Cossette de manioc	1	Bassin	8 000	3 000	5 000	7000	3000	4000	8000	4000	4000
Huile de palme	1	Bouteille	2 000	1 000	1 000	2000	1000	1000	2000	1000	1000
Sel	1	Sachet	1000	500	500	1000	500	500	1000	500	500



4.5 Logements, terres et propriétés

Suite aux conflits de terres persistants entre la communauté hôte (Hema et Nyali) et les déplacés et /autres membres de la communauté Banyabwisha, ces derniers n'ont pas accès à la terre dans les zones de déplacement. Pour rappel, selon les membres de la communauté Banyabwisha, ils sont victimes des exactions des jeunes de la communauté Nyali qui opèrent de mèche avec les hommes armés du groupe mai mai Mazembe.

4.6 Accès à la documentation

Environ 70% des PDI ont leurs pièces d'identité et 30% déclarent avoir perdu les leurs. Les uns lors de leurs mouvements d'arrivée dans la zone (Communauté Banyabwisha) et les autres suite aux multiples déplacements dans la zone (Hema et Nyali). Ceux ou celles qui en manquent, éprouvent des difficultés d'accéder aux documentations. Ils ont renchéri que les services compétents de la chefferie ou secteur ayant en leurs charges la livraison des attestations de perte des pièces leurs exigent un montant de 3000 FC pour s'en procurer.

La majorité des enfants PDIs n'ont pas d'actes de naissance. Lors de focus groupe distincte avec les femmes et les hommes à Boga et Tchabi, il a été constaté l'ignorance de l'importance des actes de naissance.

4.7 Accès à la justice

Il n'y a pas de tribunal dans la chefferie de Banyali Tchabi ni dans la chefferie de Bahema Boga. Les différends entre PDIs sont réglés par leur comité et ceux entre PDIs et la communauté hôte sont réglés par les autorités locales. Toutefois, certains faits en caractère pénal sont saisis par la Police Nationale Congolaise de Boga qui transfère le dossier aux juridictions compétentes se trouvant à Bunia.

4.8 Cohabitation pacifique

Un climat de non acceptation est visible entre les Nyali et les Banyabwisha dans les zones évaluées. Les deux communautés se rejettent la responsabilité des attaques avec toutes leurs conséquences. Pour la communauté Banyabwisha, les attaques perpétrées par des hommes armés inconnus visent plus les localités où ils sont majoritaires. En conséquent ils pointeront les membres de la communauté Nyali comme en étant les présumés auteurs et /ou être en connivence avec les auteurs. Depuis lors, il règne une certaine méfiance entre

les deux communautés. Les personnes rencontrées craignent que la situation ne se détériore avec le temps. Selon cette communauté de Banyabwisha, lors des attaques, les hommes armés déclarent qu'ils les poursuivront partout et leur demanderont les actes de vente de terre qu'ils occupent. Selon certaines sources dans la zone, les Nyali accuseraient les Banyabwisha d'envahir la région et de s'accaparer des vastes étendue des terres sans respecter les procédures d'acquisitions.

Les membres des communautés, spécifiquement Banyabwisha et Nyali. Ainsi par exemple, les membres de la communauté Nyali sont exposés aux risque d'être victimes des exactions (meurtres, viols, enlèvements, coups et blessures) lorsqu'ils empruntent les axes passant par les villages en forte concentration de Banyabwisha (villages Busyo, Katanga, Kyamata, Malaya et Malibongo). Cette situation est la même pour les membres de la communauté de Banyabwisha pour traverser les villages majoritairement habités par les Nyali (village Rubingo, la partie ouest de la localité de Tchabi).

Ce climat de méfiance se manifeste par le fait que, dans les milieux de déplacement, les deux communautés vivent séparément. Le site spontanée de Tchabi, celui de la chefferie au centre de Boga et celui de Rubingo 2 sont occupés par les membres de la communauté Banyabwisha et le site de Rubingo 1 est occupé par les membres de la communauté Banyali-Tchabi.

Au regard de cette situation, il y a risque que la situation dégénère si les dispositions sécuritaires ne sont pas prises rapidement par les autorités militaires et politico administratives.

Il sied de rappeler que le Banyabwisha sont dans la zone depuis plus d'une dizaine d'années à la recherche des terres arables. Ils sont venus des territoires de Rutshuru et Masisi au Nord Kivu. Leur arrivée massive inquiète de plus en plus les autochtones. Ces deniers ont peur de voir cette communauté de ravir leurs droits ancestraux sur les terres et mêmes les droits politiques (selon certains autochtones, les Banyabwisha ils réclameraient la création d'une entité dans la zone qu'ils auront la gestion).

Selon les autorités locales, le nombre de ces migrants n'est connu. C'est dans ce sens qu'un projet d'arrêté Provincial est en cours pour la création d'une commission chargée du recensement et l'identification des Banyabwisha.

5 INTERVENTIONS POTENTIELLES

5.1 Actions possibles pour améliorer la situation de protection

Certains besoins ont été exprimés par la population déplacée pour améliorer leur situation de protection dont les prioritaires sont les suivants :

- Renforcement de la sécurité dans la zone;
- Renforcement de la cohabitation pacifique ;
- Assistance en cash et vivres ;
- Aménagement des Abris aux déplacés ;
- Wash (Aménagement des sources d'eau dans les localités qui présentent un besoin) ;

- Kits de dignité pour les femmes et jeunes filles;
- Assistance en NFI.

5.2 Les capacités locales

De nombreux déplacés sont hébergés dans les familles d'accueil qui les appuient dans le cadre de leur survie. Ils leur donnent accès à un abris, de la nourriture et de la sécurité.

5.3 ACTIONS DE SUIVI URGENTES

RECOMMANDATIONS	STRUCTURES REESPONSABLES
Mener un plaidoyer auprès de la hiérarchie des FARDC pour le renforcement de la sécurité à travers des patrouilles dissuasives dans la zone pour la protection des civils contre les groupes armés.	Cluster Protection
Mobiliser des ressources pour une assistance en cash pouvant permettre aux personnes déplacées internes de palier à leurs différents besoins élémentaires.	CLIO
Mobiliser des ressources pour une assistance en bâches afin de désengorger les abris dans les zones de déplacements et aussi une assistance en AME.	CLIO
Mobiliser des moyens pour une distribution des kits de dignité aux femmes et aux jeunes filles.	CLIO
Mener des évaluations appropriées relatives à la protection de l'enfance et VSBG dans la zone pour identifier les cas de protection (VSBG et PE) en vue d'une prise en charge spécifique.	Sous Cluster VBG et groupe de travail protection de l'enfance
Sensibiliser les membres de deux communautés sur la Cohabitation pacifique.	Membres du cluster protection

ANNEXE 1 : MATRICE DE POSITIONNEMENT DES ACTEURS HUMANITAIRES DANS LA ZONE.

N°	Dénomination	Type d'organisation	Bailleurs	Titre du Projet	Activités	Zones couvertes	Bénéficiaires	Durée du Projet
1	AJEDEC :	National	Unicef	Prise en charge des enfants déplacés	Identification et documentation des ENA et ES	Zone de Boga	Enfants déplacés et des résidents	Du 10 Janvier 2020 au 31 décembre 2020.
2	PPSSP	National	Unicef	Appui en AMES aux déplacés	Distribution des Articles Managers essentiels	Zone de santé de Boga	Manages déplacés	
4	MSF :	Internationale	Union Européenne, Donateur International.	Gratuité des soins dans la zone d'intervention,	Appui psychosocial	Zone de santé de Boga	Déplacés, Retournés et Résidents	Du 02 avril au 30 Juin 2020

ANNEXE 2 Témoignages des victimes des violations des droits humains lors de la mission d'évaluation de la protection à Boga et Tchabi.

1 Témoignage d'une survivante de viol dans la zone de Boga

Lors de focus group avec les femmes déplacées dans le site de la chefferie à Boga, un certain silence a été observé lors de la séance lorsque le point sur les violences sexuelles a été touché. C'est après cette séance que quelques femmes déplacées nous ont suivies à l'extérieur de la salle et commencèrent à nous relater. Une d'entre elles nous a dit ce qui suit ;

« Je suis une femme Munyabwisha âgée de 38 ans venue du Nord Kivu à la recherche des terres arables avec mon mari et Cinq enfants. Moi et mon mari étions installés dans la localité de Vukaka où nous avons trouvé des terres pour cultiver. Lors de l'incursion des hommes armés dans la localité Vukaka en date du 8 juillet 2020, j'étais séparée de mon mari ne sachant pas sa destination et moi je m'étais enfuie avec mes cinq enfants dans le site de Tchabi. Dans le site je n'avais rien comme argent pour nourrir mes enfants. Je me contentais de ce que les voisins me donnaient mais cela ne suffisait pas et mes enfants avaient toujours faim. Moi et d'autres femmes de ma localité de provenance qui étaient dans le site avions décidé de nous rendre dans nos champs et maisons pour chercher des vivres distants de 10 Km. Arrivées dans le village, chacun s'était dirigé dans son champ. Je m'étais dirigé moi aussi dans mon champ pour récolter les ignames, légumes dans le jardin près de mon habitation et prendre quelques effets ménagers dans la maison. Subitement j'ai été entouré par deux hommes armés des machettes et armes à feu qui m'ont demandé ce que suis venu faire me menaçant de mort. L'un d'entre eux m'a montré des photos des personnes égorgées dans son téléphone me disant que je serai traitée de la sorte si je n'obéissais pas à toutes leurs demandes. C'est ainsi qu'ils m'ont violé tour à tour me demandant de quitter immédiatement la zone. C'est ainsi que nous nous étions séparés avec d'autres femmes. Arrivée dans le site à Tchabi, j'avais pris la décision de quitter le même jour Tchabi pour aller au site de Boga où s'étaient dirigés d'autres membres de la localité de Vukaka et c'est là que j'avais retrouvé mon mari. J'avais raconté le fait à une amie qui était aussi survivante et qui m'avait conduite à l'hôpital pour les soins. Je continue les traitements mais suis toujours traumatisée par ce fait, je me sens perdue et j'ai peur. Dites-moi comment pourrais-je encore nourrir mes enfants et que deviendront-ils dans les jours à venir ?

Témoignage d'un sujet Bwisha (Migrant économique) rencontré dans le site des PDI de la chefferie de Boga lors de focus groupe.

2. Témoignage d'un témoin qui a assisté aux violations des droits humains dans la zone de Belu

Je suis originaire de la chefferie Bwisha dans la province du Nord Kivu, c'est vers 2009 que nous sommes arrivés dans la localité de Tchabi avec mes parents lorsque j'avais 12 ans. C'est là que j'ai fait mes études secondaires et décroché mon diplôme d'Etat. Aujourd'hui âgé de 23 ans, je suis enseignant à l'école primaire Abembi (environ 40 km vers le Nord-ouest de Boga) Depuis belle lurette, ma communauté vivait bien avec les autochtones qui d'ailleurs nous ont vendu leurs terres. On jouait ensemble et fréquentait le même marché et école. La situation a commencé à se dégrader au mois de mai 2019 lorsque les éléments ADF avaient perpétré une attaque dans la localité de Tchabi. Quelques jours après, les rumeurs circulaient dans la zone faisant mention de la complicité des Banyabwisha pour l'attaque de Tchabi. Le climat de coexistence qui existait commençait à se dégrader bien qu'un calme était apparent dans la zone. C'est depuis février 2020 que nous avons commencé à enregistrer des attaques qui visaient plus les localités où nous sommes majoritaires (Abembi, Malibongo, Mapipa, bidindo, Vukaka, Busiyo, Belu,...) . L'attaque de Belu (15km, vers l'Ouest de Tchabi) m'a trouvé sur place, car avec confinement, les activités scolaires étaient suspendues et les écoles fermées. J'avais décidé d'aller cultiver dans cette localité de Belu où j'avais acheté un champ de 4 hectares en 2016. Un jour, les hommes armés inconnus nous ont surpris dans les champs, je m'étais éclipsé dans les bananeraies et je voyais comment la scène se passait. Avant de tuer, ils demandaient les actes de vente de terre dont trois seulement ont présenté les leurs car les autres n'en avaient pas sur place. Après avoir tué 7 personnes toutes de sujet Banyabwisha, ils les ont ensuite inventrées. Après la commission de leurs forfaits, ils ont déchiré ces actes de vente et les ont placés dans les ventres des victimes inventrées et ont ensuite récupéré quelques produits champêtres pour encore placés dans les ventres de deux victimes femmes parmi les sept. Les événements similaires avec le même mode opératoire se sont passés aussi dans les autres localités touchées telles Vukaka, Bwakadi, Ndengesa C'est ce qui nous a poussés à pointer du doigt les autochtones (Nyali-Tchabi) comme des potentiels auteurs de ces actes. Dès lors, nous avons peur de nous fréquenter.

